

la Ville de Lausanne met en place un plan « canicule »

Pour prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la Municipalité de Lausanne a mis en place un dispositif particulier d'accompagnement pour les personnes fragilisées par une vague de chaleur et vivant seules. Dès aujourd'hui, celles-ci ou leurs familles peuvent s'annoncer au numéro gratuit 0800 808 808.

En 2009, le Canton de Vaud a délégué aux communes, en raison de leur proximité avec la population, la mission de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des problèmes sanitaires en cas de canicule. Sont concernées en particulier les personnes âgées de plus de 75 ans ou souffrant d'une affection chronique, vivant seules à leur domicile et non suivies par un Centre médico-social (CMS). Pour rappel, est considérée comme période de canicule une température de plus de 32 degrés durant trois jours consécutifs.

La Ville de Lausanne a donc élaboré un plan d'action visant à sensibiliser la population, identifier les personnes à risque et organiser une veille par l'intermédiaire d'un réseau de visiteurs formés et compétents (policiers, sapeurs-pompiers, protection civile, samaritains). Diverses associations lausannoises de retraités ont également été informées et sensibilisées sur le rôle préventif qu'elles peuvent jouer dans le cadre de leurs activités en faveur des personnes âgées concernées.

Durant ces prochains jours, un courrier sera donc envoyé à quelques 12'000 Lausannois de plus de 75 ans afin de les inciter à contacter – personnellement ou par le biais d'un membre de la famille – le **numéro gratuit 0800 808 808**. Lors de leur appel, leur demande sera enregistrée et elles pourront bénéficier d'une visite à domicile en cas de vague de chaleur. Les visiteurs seront clairement identifiables par un badge.

La direction de la sécurité publique
et des sports

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports, tél. 021 315 32 00**
- **Cap. Pascal Rossier, responsable du projet, corps de police, tél. 021 315 34 06**

Lausanne, le 11 juin 2010